

Miroir Social : votre réseau d'information sociale

Interview

« On ne valide pas la totalité de son expérience syndicale avec la VAE » - Yannick Le Quentrec, sociologue

juin 25 2013

Thème: [Emplois & compétences](#)



La sociologue Yannick Le Quentrec porte une démarche originale de validation des acquis de l'expérience militante dans le champ syndical au sein de l'Institut Régional du Travail de Midi-Pyrénées. Retour sur les enseignements de la première promotion lancée en 2009, dont plus 50 % des militants ont validé un diplôme au prix d'un fort engagement. La prochaine promotion mélangera militants syndicaux et militants associatifs. Interview.

Quatre des neuf syndicalistes qui se sont engagés dans la première expérience de VAE syndicale de l'Institut Régional du Travail de Midi-Pyrénées ont abandonné. Pour quelles raisons ?

La VAE requiert une forte capacité d'investissement des personnes. Il faut compter au moins 400 heures de travail, en particulier sur la rédaction du mémoire qui va établir les liens entre les apports du diplôme visé et les expériences acquises. Or, cette charge de travail supplémentaire est plus difficilement supportable si l'organisation syndicale ne la prend pas en compte. Il y a matière à progresser sur le sujet. Pour s'éviter des déceptions, il faut bien par ailleurs comprendre que l'on ne valide pas la totalité de son expérience syndicale avec la VAE. Ce sont des compétences avec des cohérences entre elles qu'il s'agit de valider.

Pourquoi considérez-vous comme positif que les militants ne puissent pas valider toutes leurs expériences syndicales ?

Cela pourrait conduire à standardiser l'expérience syndicale au travers d'un diplôme ghetto de « militant syndical ». Le militant standard n'existe fort heureusement pas. La démarche est plus difficile mais je plaide pour une VAE qui permette d'obtenir des diplômes véritablement reconnus, pas préfabriqués pour répondre à la diversité des expériences militantes. Je suis aussi très vigilante sur les risques de marchandisation de la démarche VAE.

Votre approche de la VAE peut-elle se heurter à une forme de « racisme social » ?

Notre approche de la VAE vise à obtenir un diplôme parfaitement identifié. Mais une partie du corps universitaire n'accepte pas que l'expérience puisse se substituer au suivi de l'enseignement pour obtenir un diplôme. La VAE doit souvent, selon eux, juste permettre de valider un niveau pour reprendre des études. Dans la dernière promotion, un candidat a été autorisé à présenter le dossier de validation d'une

licence « administration économique et sociale » face au jury d'un établissement qui s'est employé à lui savonner la planche, non sans avoir au préalable encaissé les soi-disant frais d'accompagnement. Un autre candidat qui n'avait pas le BAC a été rejeté d'emblée, une position d'autant plus arbitraire qu'il a par la suite obtenu en validation partielle un DUFRES (diplôme universitaire de formateur-responsable d'actions de formation) niveau licence master 1 à l'université du Mirail à Toulouse, où les membres des jurys ont été sensibilisés à l'accueil des candidats.

Quel est le niveau d'accompagnement des établissements dans la démarche ?

Mieux vaut que le candidat à une VAE soit très autonome. Si les frais d'inscription à une VAE augmentent pour atteindre parfois 2 000 euros, les modalités d'accompagnement restent globalement assez faibles. Les universités, comme celle du Mirail, qui se donnent véritablement les moyens d'accompagner pédagogiquement les porteurs d'un projet de VAE dans l'élaboration de leur mémoire, avec notamment un professeur référent, sont encore rares. Bien que résident à Toulouse, c'est à l'Université de Reims qu'un candidat est en train de faire valider une licence en droit.

Quel est le rôle de l'Institut Régional du Travail dans ce processus ?

Nous ne nous occupons pas de l'accompagnement pédagogique mais jouons sur la dimension collective et l'inscription dans un réseau de ressources pour soutenir la motivation des candidats et les accompagner dans les moments difficiles. Une VAE ne se déroule pas en dehors d'un contexte et d'interactions que nous nous efforçons d'intégrer.

Vous visez une prochaine promotion avec 20 personnes, qui aura l'originalité de mélanger des profils de militants syndicaux et associatifs ...

L'idée est de valoriser l'engagement citoyen en pérennisant la démarche avec des partenaires. La DIRECCTE, la Région et l'AGEFOS PME sont favorables à ce futur centre de ressources en VAE militante que souhaite porter l'Institut Régional du Travail de Midi-Pyrénées à partir de 2014. Les personnes intéressées bénéficieront d'un cadre adapté pour bien identifier leur projet. Un partenariat avec les CIBC (centres interprofessionnels de bilan de compétences) nous permettra par exemple d'intégrer des bilans de compétences.

Mots-clés : [VAE](#),

Entreprises : [Institut Régional du travail de Toulouse](#),

À propos de l'auteur



- **Rodolphe Helderlé**
- Miroir Social
- Journaliste

- Nombres d'articles : 2588
- Inscrit le 16 nov., 2007

Partenaires

